



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 PM03 Signataire de l'Embargo sur les armes maintenant pour l'été 2025

Date réelle du document: juin 22, 2025

Source : Kendra Mitchell-Foster, parrainé par le pasteur Keith Simmonds et la pasteure Kendra Mitchell-Foster

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

**** Parrainé par le pasteur Keith Simmonds et la pasteure Kendra Mitchell-Foster**** l'appel de nos membres et de la société civile visant à mettre fin aux ententes canadiennes d'armement avec Israël, ainsi qu'aux relations autorisant la démonstration et la commercialisation d'armes et de technologies militaires, est de plus en plus pressant étant donné la violence actuelle et horrible qui fait rage à Gaza, en Palestine et en Israël. Les experts des droits de la personne des Nations Unies préviennent que l'envoi en Israël d'armes, de munitions ou de composants qui seraient utilisés à Gaza enfreint certainement le droit international humanitaire. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a invité tous les États à cesser immédiatement la vente, l'envoi et le réacheminement d'armes, de munitions et d'autre équipement militaire vers Israël. Les lois canadiennes, fondées sur le Traité sur le commerce des armes, exigent que le Canada cesse d'autoriser l'exportation de technologies militaires lorsqu'il y a un risque important que celles-ci soient utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou des droits de la personne, ou pour poser des actes de violence grave contre des femmes et des enfants. Nous croyons que l'Esprit saint nous invite à répondre à cet appel et aux invocations de paix en Terre sainte i) en devenant signataire de l'Embargo sur les armes maintenant adressé au gouvernement canadien, et ii) en envoyant des lettres aux représentants provinciaux et fédéraux pour les exhorter à réclamer un embargo immédiat et bilatéral avec Israël.

2. Quelle est la situation actuelle?

Actuellement, sur la page Support Justice and Peace in Palestine and Israel (Soutenir la justice et la paix en Palestine et en Israël) de l'Église Unie du Canada, nous y trouvons un appel clair de notre confession au gouvernement canadien pour « la mise en œuvre d'un embargo complet et contraignant sur les armes » <https://united-church.ca/social-action/act-now/support-justice-and-peacepalestine-and-israel#advocate>

En appui à cet appel, conformément à une approche fondée sur des principes en matière de justice, nous devons prendre des mesures concrètes pour mettre en pratique l'embargo sur les armes réclamé par l'ÉUC. Les petits gestes concrets qui renforcent cet appel sont importants et s'inscrivent dans : une solidarité contraignante et prophétique – parler et agir prophétiquement contre toutes formes d'injustice, sachant que l'Esprit saint nous appelle à une solidarité contraignante avec les plus vulnérables, pour vivre notre vie de disciple dans le monde. Une entière participation et décolonisation – suivre attentivement les mouvements sociaux et les groupes de personnes qui sont marginalisés depuis longtemps et qui sont le plus touchés par l'injustice. Le discernement critique est essentiel à l'égard des mesures à privilégier lorsque nous sommes appelés à parler et à agir pour la justice, à démanteler les institutions et les pratiques qui contribuent à reproduire le colonialisme. Le respect de la dignité humaine – être solidaire avec ceux qui vivent l'injustice, l'oppression, le refus de la dignité et la violation des droits de la personne. Affirmer le droit d'empêcher, de rejeter ou de contester toute forme d'injustice.

3. Quelle est la recommandation?

Nous exhortons le Conseil régional Pacific Mountain et le 45e Conseil général de l'Église Unie du Canada à :

1. ajouter ces principes de l'organisation de l'Église Unie du Canada à la liste des signataires en faveur de l'Embargo sur les armes maintenant accessibles au <https://armsembargonow.ca/>;
2. entreprendre une campagne nationale d'envoi de lettres à la fois dans l'ensemble de la région Pacific Mountain et du 45e Conseil général, à l'intention des représentants des gouvernements provinciaux et fédéraux, pour les exhorter à adopter un embargo bilatéral sur les armes qui soit complet et contraignant.

4. Contexte

En 2012, les mesures prises par le 41^e Conseil général étaient :

Orienter la politique de l'Église Unie du Canada concernant les conditions nécessaires pour instaurer la paix :

3) 4)

Continuer d'exiger le rejet de toute forme de violence ou d'incitations à la violence et à la haine de toutes les parties du conflit. Réaffirmer que la fin de l'occupation est nécessaire à la paix dans la région, notamment en :

a. nommant l'occupation comme l'un des principaux facteurs de l'injustice qui est à l'origine de la violence dans la région.

À l'heure actuelle, la modératrice Carmen Lansdowne et l'Église Unie du Canada publient la déclaration suivante : « Nous demandons au Canada d'utiliser tous les canaux diplomatiques et moyens de pression pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et permanent, et de mettre en œuvre un embargo complet et Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez les conclusions de la rapporteuse spéciale des Nations unies, Francesca Albanese, concernant le génocide et l'obligation de l'État d'imposer un embargo sur les armes.

contraignant sur les armes. » [Traduction libre]

Cette déclaration est suivie des références suivantes : Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez [les conclusions de la rapporteuse spéciale des Nations unies, Francesca Albanese, concernant le génocide et l'obligation de l'État d'imposer un embargo sur les armes. CDH de l'ONU; le rapport écrit. En outre, le rapport de 2023 du Project Ploughshares](#) souligne qu'il existe un « risque important » que des biens militaires canadiens puissent contribuer aux violations des droits de la personne à Gaza.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

Les Palestiniennes et Palestiniens sont des autochtones de la Terre sainte et nous devons nous engager à adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples

autochtones, non seulement pour ceux du Canada, mais du monde entier

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à

GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Pacific Mountain Regional Council](#)